



HAL
open science

Manifestations incidentes du point de vue : quelques marqueurs du français, et leurs équivalents en anglais

Raluca Nita, H el ene Chuquet

► To cite this version:

Raluca Nita, H el ene Chuquet. Manifestations incidentes du point de vue : quelques marqueurs du fran ais, et leurs  equivalents en anglais. H el ene Chuquet; Raluca Nita; Freiderikos Valetopoulos. Des sentiments au point de vue :  etudes de linguistique contrastive, Presses Universitaires de Rennes, 2013. halshs-02526107

HAL Id: halshs-02526107

<https://shs.hal.science/halshs-02526107>

Submitted on 26 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destin ee au d ep ot et  a la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publi es ou non,  emanant des  etablissements d'enseignement et de recherche fran ais ou  etrangers, des laboratoires publics ou priv es.

MANIFESTATIONS INCIDENTES DU POINT DE VUE : QUELQUES MARQUEURS DU FRANÇAIS ET LEURS ÉQUIVALENTS EN ANGLAIS¹

Raluca NITA et Hélène CHUQUET

INTRODUCTION

Nous nous intéressons dans cet article à quelques aspects des correspondances – ou non-correspondances – entre le français et l’anglais dans le marquage explicite du repérage d’un énoncé par rapport au point de vue du locuteur, dans le cadre d’énoncés à la première personne. Nous partons de quatre syntagmes prépositionnels du français – *selon moi*, *d’après moi*, *pour moi* et *à mon avis* – diversement décrits comme « adverbiaux d’opinion forte » (Borillo, 2004), « marqueurs de modalisation du discours de soi » ou « marqueurs médiatifs » (Coltier et Dendale, 2004a, 2004b), « cadres énonciatifs » (Schrepfer-André, 2004), susceptibles de donner lieu à une « lecture point de vue » (Cadiot, 1991) ; leur étude s’inscrit aussi dans le cadre du discours rapporté, dans la mesure où certains d’entre eux – en particulier *selon* et *d’après* – ont fréquemment pour fonction de marquer l’attribution de propos à une origine distincte de l’énonciateur.

Notre étude se situe dans le prolongement de travaux antérieurs sur les questions touchant à l’assertion². Il s’agit d’essayer de voir de quelle manière s’effectue, avec ces syntagmes, la construction du point de vue, comment elle se rattache à la modalisation de l’énonciation, et comment se manifeste, en anglais, cette forme d’« assertion revendiquée » par le sujet asserteur origine. En effet, dans tout énoncé à la première personne, le locuteur, identifié à l’énonciateur, affirme ce qui pour lui « est le cas », selon la définition de l’assertion admise dans la théorie des opérations énonciatives, sélectionnant pour la relation prédicative une valeur et une seule, et s’engageant sur cette valeur, en l’absence de toute altérité. Or le recours à *selon moi*, *pour moi* etc., en localisant explicitement le contenu propositionnel par rapport à un asserteur identifié à l’énonciateur-origine, semble

1. Nous remercions chaleureusement Marie-Hélène Lay et Michel Paillard pour leur relecture attentive et leurs remarques et suggestions.

2. Notamment GUILLEMIN-FLESCHER (1984), SIMONIN (1984), DORO-MÉGY (2002, 2008).

réintroduire l'altérité, comme si l'on éprouvait le besoin de démarquer le point de vue du « je » d'autres points de vue potentiels.

Des études contrastives antérieures ont par ailleurs montré d'une part que les conditions de l'assertion pouvaient varier d'une langue à l'autre, en l'occurrence entre le français et l'anglais (voir Guillemin-Flescher, 1984), d'autre part que l'anglais tendait à une plus forte modalisation de l'assertion que le français.

Dans le cas des marqueurs que nous avons retenus, les décalages sautent aux yeux dès le premier abord. Certes, l'on trouve sans peine des « correspondants » anglais aux prépositions ou locutions du français, mais qu'en est-il dans la réalité de l'usage ?

– *selon* et *d'après* correspondraient tous deux à *according to...* n'était-ce que ce dernier se rencontre de façon rarissime avec la première personne³ ;

– *pour moi*, pouvant à première vue donner lieu en anglais à *to me* ou *for me*, correspond, dans les faits, à bien d'autres tournures ;

– *à mon avis* donne lui aussi lieu à un éventail varié, à côté de ce qui pourrait apparaître comme son équivalent « littéral », *in my opinion*.

Nous nous sommes appuyées sur un corpus parallèle de textes traduits, ce qui a inévitablement restreint notre champ d'investigation ; en effet, ces tournures à la première personne sont majoritairement employées à l'oral, peu représenté dans les corpus parallèles de langue générale aisément disponibles. Nous avons eu recours aux transcriptions bilingues anglais-français des débats parlementaires du Hansard canadien, accessibles sur le site Transsearch (qui présente l'inconvénient de ne pas identifier la langue-source⁴), ainsi qu'au corpus PLECI⁵, essentiellement la partie « presse », où les occurrences ont été relevées quasi-exclusivement dans le discours direct (citations, interviews...). Le corpus réuni, d'une soixantaine d'exemples, est évidemment beaucoup trop modeste pour pouvoir prétendre à ce stade à une quelconque représentativité, mais il permet déjà d'avoir un aperçu de l'extrême diversité des équivalents anglais des quatre marqueurs du français :

3. *According to me* est présenté comme « interdit » dans les descriptions normatives de l'anglais ; il n'apparaît que six fois dans le BNC (corpus d'anglais britannique de 100 millions de mots), une vingtaine de fois dans le COCA (anglais américain, plus de 350 millions de mots), toujours dans des contextes où le locuteur se démarque, souvent après-coup, d'un autre point de vue, par exemple : *"Isn't he clean?" "According to the files, yes," Dexter said. "According to me, he's been on the wrong side of the law before."*

4. On peut en outre souligner qu'un certain nombre d'énoncés en français dans ce corpus posent quelques problèmes d'acceptabilité.

5. Les références aux corpus utilisés figurent en fin d'article.

Équivalents anglais en face de...	selon moi	d'après moi	à mon avis	pour moi
to me / to my mind			2	5
for me				1
in my view / it is my view [that...]	1	2		
in my opinion		2	5	
in my eyes				1
as I see it		1		
we view that as...			1	
as for me / as far as I am concerned			1	1
I think [that/Ø...]	2	5	2	
I believe [that/Ø...]	2	1		1
I say (+/- modalisation) [that...]	2	1	1	
I argue (+/- modalisation) [that...]			2	
I suggest (+ modalisation) [that...]	2			
I estimate [that...]	1			
I figure [that...]		1		
my guess is [that...]	1			
I expect [that...]		1		
I feel [that...]				1
I find [that...]			1	1
I hold...				1
Ø (aucun équivalent)		1	3	

**Équivalences observées dans le corpus parallèle
(en gras, quelques récurrences significatives)**

Dans ce relevé de la vingtaine de correspondances rencontrées, il apparaît que :

- aucun équivalent nettement majoritaire ne se détache, pour aucun des quatre marqueurs ;
- aucun équivalent n'apparaît de façon significative comme correspondant spécialisé de l'un ou l'autre des marqueurs du français ;
- 7 équivalents se présentent sous la forme de syntagmes prépositionnels, ou sont organisés autour d'un syntagme nominal (*mind/view*), les 13 autres ayant recours à un verbe (« d'opinion », de processus mental, de parole) introduisant une proposition complétive.

Même si se détachent un peu les prédicats explicitant le repérage du contenu propositionnel par rapport aux croyances d'un sujet (verbes *think* et *believe*, syntagmes prépositionnels dont le nom régi est *mind* ou *opinion*), il est difficile d'identifier de véritables régularités, ce qui nous incite à examiner de plus près ces correspondances, en partant des marqueurs du français.

1. POUR MOI, SELON MOI, D'APRÈS MOI, À MON AVIS : QUELQUES TRAITS DISTINCTIFS

Le repérage de l'énoncé *p* par rapport à *moi*-énonciateur-asserteur et la construction de l'altérité qui s'en suit impliquent des opérations différentes qui distinguent d'une part *pour moi* de *selon moi*, *d'après moi* et *à mon avis*, d'autre part différencient ces trois derniers les uns des autres. Nous avons pris comme point de départ l'étude de Coltier & Dendale (2004b) sur *pour moi*, *selon moi* et *à mon avis*.

Seul *pour* peut poser l'univers de croyances du locuteur en un « pôle contestataire » de la réalité et construire des « contre-vérités assumées » (Coltier & Dendale, 2004b, p. 46). L'énonciateur prend en charge *p* alors que c'est bien *p'* qui est le cas : seul *pour moi* est possible en (1) où le locuteur pose comme un fait sa vision des choses.

(1) *Je sais que c'est une vieille chaise branlante, mais pour moi, c'est un fauteuil*
(*selon moi / *d'après moi / *à mon avis).

(2) – *Qu'est-ce que c'est que cet objet bizarre ?*
– *Pour moi / Selon moi / D'après moi / À mon avis, c'est un fauteuil.*

En (2), c'est sur la base d'indices extérieurs (forme, hauteur, etc.) que le locuteur construit son point de vue, tout en laissant l'identification de l'objet ouverte au débat relativement à d'autres points de vue potentiels.

Avec *pour*, opérateur de visée, le contenu de *p* est « dirigé » vers *moi* et stabilisé qualitativement et quantitativement par rapport au point de vue de *moi* (sorte de centre organisateur du domaine notionnel), en vertu de critères spécifiques au locuteur. La construction d'autres origines subjectives dans l'identification de *p* ou *p'* n'est pas intrinsèque à *pour* qui est ici marqueur d'une « altérité radicale » (Doro-Mégy, 2008, p. 31), à savoir de la construction pour l'origine du point de vue d'une valeur contraire à celle tenue comme étant le cas. Avec *selon*, *d'après*, *à mon avis*, l'identification entre le contenu de l'énoncé *p* et l'univers de croyances du locuteur implique « une situation d'interrogation qui au final donne *p* comme hypothèse. » (Coltier et Dendale, 2004b, p. 50). Autrement dit, il s'agit de marqueurs d'une « altérité qualitative », qui « porte sur les sujets en tant que supports modaux » (Doro-Mégy, 2008, p. 30).

Peut-on établir une distinction entre *d'après* et *selon*? Dans les dictionnaires, la définition de *d'après* renvoie à *selon* : *D'après* : « à l'imitation de → *selon* » ; *Selon* : « 1. En

se conformant à, en prenant pour règle, pour modèle. 2. Si l'on se rapporte à, etc. » (*Le Robert*, 2004). Cependant, Charolles (1987) et Schrepfer-André (2004) distinguent les deux syntagmes en attribuant à *d'après* une identification plus approximative du contenu de l'énoncé⁶, une absence d'investissement du locuteur dans l'élaboration de l'énoncé, contrairement à *selon*⁷, qui, lui, est associé à la citation d'autorité (à la 3^e personne).

Le cas de *à mon avis* est bien particulier : la présence d'un élément lexical, *avis*, qui explicite « l'univers de croyance », discrétise le point de vue et le rend spécifique à la situation de locution, dont la trace est le déterminant *mon*⁸. L'énoncé repéré relativement à *mon avis* par le biais de la préposition *à*, constitue un contenu propositionnel singulier, non pas qualitativement par rapport au locuteur comme c'est le cas avec *pour*, mais bien situationnellement. Ceci peut expliquer les emplois de *à mon avis* à valeur intersubjective (3) ou initiant un discours (4) :

(3) *À mon avis, / ? D'après moi, / ?? Selon moi, c'est un bon petit rhume.* (Coltier & Dendale, 2004, p. 54)

(4) *À mon avis, on en a pour un moment.* (Coltier & Dendale, 2004b, p. 55)

Dans le même contexte, *selon* est inapproprié, car le processus d'élaboration qu'il implique est bloqué par l'ancrage situationnel : « L'emploi de *selon moi* donne assez systématiquement aux énoncés un air fort péremptoire, qui selon les contextes – à contenu trivial ou non trivial – peut paraître adéquat ou déplacé. » (Coltier & Dendale, 2004, p. 48).

L'examen des correspondances en anglais de ces quatre marqueurs met au jour les moyens linguistiques privilégiés par lesquels est explicité le point de vue de l'énonciateur, et les décalages d'emploi que l'on peut constater entre l'anglais et le français d'une part, ainsi qu'entre les quatre syntagmes du français à la lumière de leurs équivalents anglais d'autre part.

6. « Intuitivement, “d'après” semble indiquer un compte rendu plus interprété (plus « après coup ») que “selon”. » (CHAROLLES, 1987, p. 255). Cette opposition entre « approximatif » et « citation » est d'ailleurs reflétée par les collocations typiques que propose le dictionnaire *Petit Robert* : *selon ses propres termes, selon l'expression consacrée vs d'après ce que disent les journaux* (M. PAILLARD, communication personnelle).

7. « En indexant un énoncé avec un *selon_E*, on indique que “l'énonciateur” s'est investi intellectuellement (rationnellement) dans la création de *p* [...] qu'il l'a inférée d'indices “objectifs” du sujet traité... » (SCHREPFER-ANDRÉ, 2004, p. 585.)

8. À l'appui de cette hypothèse, on notera que le synonyme de *avis*, *opinion*, est difficilement acceptable à l'intérieur d'un syntagme à rôle de « cadre énonciatif », **en mon opinion*. D'après les définitions des deux mots, *avis* semble davantage situationnel et spécifique par rapport à *opinion* : *Avis* : « [L'accent est mis sur l'opinion et les circonstances où elle est prise [...]] Opinion résultant d'une réflexion, d'une délibération sur une question, un problème précis, et destinée à être communiquée. » [http://www.cnrtl.fr]. *Opinion* : « Manière de penser sur un sujet ou un ensemble de sujets, jugement personnel que l'on porte sur une question, qui n'implique pas que ce jugement soit obligatoirement juste. » [http://www.cnrtl.fr]. On peut aussi noter que dans une langue romane comme le roumain, on peut avoir une alternance marquée entre *părerea mea* (*mon avis*) en incise sans aucune préposition, relevant de l'expression familière, et *în opinia mea* (*en mon opinion*) avec une valeur plus soutenue et associée à une source d'autorité.

2. SELON MOI – UN LOCUTEUR SOURCE D’AUTORITÉ

Selon leur spécificité sémantique et le contexte, les verbes – *think, believe, suggest, estimate, say* – et les syntagmes nominaux – *my guess, my view* – qui explicitent la prise en charge en anglais construisent des nuances différentes dans le degré d’adhésion du locuteur au contenu ; on peut distinguer deux cas de figure.

2.1. Explicitation du point de vue et renforcement de l’assertion

Les équivalents *I think* (5) et *I believe* (6) font appel à deux verbes que l’on peut considérer comme typiques de la construction de « l’engagement énonciatif » (Doro-Mégy, 2002, p. 187).

(5) **Selon moi**, la plupart des Canadiens qui font un don à un organisme de charité sont des gens occupés qui n’ont pas de temps à perdre.

I think most Canadians, when they choose to make a donation to a charity, are busy people and do not have a lot of time. (*Canadian Hansard*)

(6) **Selon moi**, la députée qui a déposé ce projet de loi a visé juste et a mis le doigt sur un certain problème.

I believe that the member who introduced this bill got it right and has identified a specific problem. (*Canadian Hansard*)

La forte adhésion de l’asserteur au discours qu’il tient, dénotée par *selon* et *think/believe*, est reliée à la présence dans l’énoncé de marqueurs comme la prédication de propriété (*sont des gens occupés*), la valuation subjective positive (*a visé juste :: got it right*).

(7) **Selon moi**, investir dans la démocratie signifie utiliser des deniers publics pour permettre à la population de s’exprimer sur les énergies renouvelables de l’avenir, sur l’avenir climatique du Canada.

I say investing in democracy is spending some of the taxpayers’ money to actually give people a voice in what our renewable energy future will be, about what our climate future will be for Canada. (*Canadian Hansard*)

En (7), *selon moi* porte sur un énoncé à caractère de définition, et s’associe à l’expression d’une vision personnelle du locuteur, d’un jugement élaboré ; il met l’énonciateur en position d’autorité, rejoignant les emplois de *selon* + 3^e personne. *I say* renforce le poids du point de vue du locuteur par la valeur performative du présent simple comparé à la forme progressive, également possible ici (*I am saying*), qui introduirait un ancrage situationnel en relativisant ainsi la croyance du locuteur.

Il faudrait également prendre en compte l’incidence en anglais de l’alternance *that/zéro* sur le statut de l’assertion dans la complétive subordonnée au verbe lexicalisant le

point de vue, et sur le lien entre le statut du locuteur et le contenu de l'énoncé P. Si *that* dénote le caractère préconstruit de P, mettant ainsi au premier plan l'assertion de *I < I think/say P*>⁹, l'absence de *that* donne du poids au contenu de P et relègue au second plan l'assertion, l'affaiblit.

2.2. Explicitation du point de vue et modalisation de l'assertion

L'engagement du locuteur peut être marqué comme atténué par les éléments contextuels et l'on notera dans ce cas l'absence de *that*, qui semble étayer cette hypothèse :

- (8) *Si cette motion est approuvée dans sa forme actuelle et qu'on y donne suite, cette pratique sera interdite et, selon moi, les députés perdront certains droits dont ils jouissent actuellement.*

Presumably, if this is approved and implemented, that will no longer be available. **I think** members will be losing the rights they have now if this motion is implemented in the way it is written. (*Canadian Hansard*)

L'emploi de *think* ne correspond pas uniquement à la construction du point de vue, mais prend une nuance épistémique, de doute, en raison du contexte (parallélisme entre *I think* et l'adverbe épistémique *presumably*, repérage fictif construit par *if...*). Ce parallélisme n'existe pas en français, et nous pouvons nous demander si le contexte plus large le met effectivement en jeu ou s'il s'agit ici d'une contrainte de modalisation plus forte en anglais étant donné que l'engagement de l'énonciateur (*I think*) porte sur une prédiction avec visée au sujet d'un tiers (*perdront :: will be losing*), prédiction qui est plus facilement assertée par l'énonciateur en français qu'en anglais¹⁰.

Cette même problématique apparaît en (9) et (10) : *selon moi* porte sur un énoncé contenant une modalité déontique (*falloir, devoir*), où l'énonciateur est la source de la contrainte visant le co-énonciateur. L'assertion de l'énoncé déontique est affaiblie en anglais : le point de vue explicité par des verbes de dire *say* ou *suggest* est modalisé à un niveau sémantique (*suggest*) ou par un repérage fictif dénoté par *would* non-temporel. La sur-modalisation de l'assertion en anglais est à mettre en relation avec la présence de la modalité déontique qui met en jeu une relation intersubjective.

- (9) *À l'origine, ces dix-pour-cent devaient permettre aux députés de communiquer avec leurs électeurs. Par la suite, le processus a été corrompu et, selon moi, il doit être aboli.*

Intended originally for the members of Parliament to communicate with their constituents, the process has been corrupted and, **I would say**, it must be ended. (*Canadian Hansard*)

9. Voir à ce sujet les études de DE MATTIA (2000) et de PONCHARAL (2003).

10. Voir GUILLEMIN FLESCHER (1984).

- (10) **Selon moi**, *il faut cesser de dépenser plus de 10 millions de dollars par année en envois postaux, 30 millions si nous ajoutons le coût des dix-pourcent.*

I would suggest that the more than \$10 million that are spent a year, some \$30 million if we extrapolate the postal costs for ten percenters, has to end.
(*Canadian Hansard*)

L'exemple (11) illustre encore plus clairement les conditions différentes de construction de l'assertion en français et en anglais :

- (11) *Cependant, d'après ce que j'ai pu observer et les informations que j'ai glanées, voici **selon moi** comment le service s'est fait pirater.* (*Courrier International*, 1999, « Des dangers de travailler sans filet sur le Net »)

But based on what I've observed and been able to glean, here's **my guess at** how Hotmail got hacked. (*Salon Magazine*, 1999, « Holy Hotmail »)

Alors qu'en français un contenu est présenté comme vrai par le locuteur (*selon moi*) à partir d'indices extérieurs qui lui ont servi à l'élaboration d'une conclusion (*d'après ce que j'ai pu observer...*), en anglais, un contenu non attesté reste non asserté, *my guess* étant interprétable comme marqueur épistémique.

Les correspondances entre *selon moi* et les formes de l'anglais semblent souligner l'association de *selon moi* avec un contenu propositionnel sur lequel le locuteur s'engage fortement. Un corpus plus large permettra d'établir si, dans l'emploi de *selon*, le locuteur se trouve dans une position d'autorité et si, en anglais, l'emploi de *that* ou *zero* après un verbe d'opinion est lié à ce type de contexte. En même temps, les correspondances français > anglais révèlent des conditions d'assertion variables entre les deux langues selon la nature du contenu propositionnel qui, dans l'explicitation du point de vue du locuteur, conduisent à une modalisation plus forte de l'assertion en anglais.

3. D'APRÈS MOI – UNE CERTAINE PRUDENCE DANS L'ASSERTION

Les équivalents anglais de *d'après* sont relativement homogènes dans notre corpus en termes de construction et d'explicitation du point de vue et renvoient au cas de figure de l'engagement de l'énonciateur dans les transpositions de *selon*, confirmant ainsi le rapprochement entre les deux syntagmes :

- I + verbe de pensée (*think/believe*), ou de perception (*see*),
- syntagmes prépositionnels : *in my opinion/view*.

Les contenus sur lesquels porte *d'après* se caractérisent, de façon générale, par un jugement axiologique avec une valuation majoritairement négative :

- (12) **D'après moi**, *il ne méritait pas d'avoir ses armes en sa possession.*

In my opinion, he was in no condition to have weapons in his possession.
(*Canadian Hansard*)

(13) *D'après moi, le problème est qu'il y a beaucoup de gens dans son parti qui sont passablement plus à gauche que lui sur le plan politique.*

I think one of the problems is that there are a lot of people in his party who are quite a bit to the political left of where he is. (*Canadian Hansard*)

À la différence de *selon*, le statut du locuteur peut difficilement être associé à une source d'autorité : le contenu plus subjectif, associé à *d'après*, affaiblit l'assertion.

En ce qui concerne les équivalents anglais, on note un décalage entre l'emploi de *think* (5 occurrences) par rapport à *believe* (1 occurrence), décalage absent pour *selon* et qui pourrait, à partir de données plus riches, éclairer l'hypothèse d'un contenu plus faiblement asserté avec *d'après*. Nous pouvons d'ores et déjà souligner que certaines occurrences de *think* en anglais changent de valeur comparées aux équivalents de *selon* : *think* prend – contextuellement – une valeur épistémique, qui est plus secondaire avec *selon*. Le décalage entre *think* et *believe* devient pertinent dans la mesure où, comme le montre Doro-Mégy (2002 : 187), c'est bien *think* et non pas *believe* qui est le plus apte à construire une valeur épistémique :

(14) *D'après moi, un tel accord n'aurait pas été accepté.*

I think this kind of agreement would not have been accepted. (*Canadian Hansard*)

(15) *D'après moi, l'un de mes fils a le même âge.*

I think that one of my sons is the same age. (*Canadian Hansard*)

Le conditionnel en (14), le contenu même en (15) – supposition – montrent que le point de vue de l'énonciateur porte sur un contenu sur lequel il ne peut pas s'engager sans hésitation¹¹.

La version anglaise est encore *I think* en (16) :

(16) *Je me contenterai de dire à la Chambre la position que nous devrions adopter, d'après moi, et l'objectif que nous devrions viser en tant que pays, sur les plans de la politique et de l'orientation. Je tenterai aussi d'expliquer quelle est au juste la nature de ce conflit au Sri Lanka.*

Perhaps I can just provide the House with some observations as to where **I think** we need to be and where we need to go as a country in terms of our policy and our direction, and what the nature of the dispute in Sri Lanka really is. (*Canadian Hansard*)

Imbriqué dans une relative complexe, *I think* a valeur d'atténuation, tout comme *d'après moi* en incise. Cette atténuation ne s'interprète pourtant pas comme une valeur épistémique stricte ici. Le point de vue engagé du locuteur (*nous devrions / we need to be*) prend en compte la position, potentiellement contestataire, du co-locuteur, cible de la

11. Il semble que *d'après moi* présente le contenu propositionnel plutôt comme le résultat d'une réflexion personnelle élaborée que comme une opinion (M.-H. LAY, communication personnelle).

contrainte exprimée (*devoir / need*); il s’instaure une relation intersubjective, qui semble plus fortement marquée en anglais en raison de la sur-modalisation (*perhaps I can just...*).

À la lumière de ces quelques correspondances, on peut se demander si *d’après moi* est davantage susceptible que *selon moi* de s’associer à un contenu dont la prise en charge est affaiblie. La correspondance avec *I see* en (17) oriente aussi vers cette interprétation :

(17) *D’après moi*, le gouvernement essaie tout simplement de rattraper le reste du monde industrialisé.

As I see it, the government is basically trying to catch up with the rest of the developed world. (*Canadian Hansard*)

La valeur de commentaire de la forme progressive *is trying*, renforcée par *basically*, s’associe plus facilement, il nous semble, à une perception (*see, view*) repérée par rapport au moment de l’assertion qu’à l’expression d’une opinion (*I believe, in my opinion*) non strictement ancrée dans le moment de l’assertion, mais évoquant de façon globale l’univers de croyances du locuteur.

4. À MON AVIS – UN POINT DE VUE « EN SITUATION »

L’élément récurrent dans les énoncés modifiés par *à mon avis* est la présence de marqueurs dénotant une articulation sur le co(n)texte – situationnel ou textuel :

– des marqueurs de commentaire : *bien qu’à mon avis* ; *alors, à mon avis* ; *ce qui est troublant, à mon avis* ;

– des marqueurs de reprise, dont régulièrement le pronom *ce (c’est/cela)* (10 occurrences sur 18) : *c’est probablement suffisant...* ; *ce n’est rien de plus que...* ; *à mon avis, ce sont des sujets...* .

Cette configuration vient appuyer notre hypothèse selon laquelle *à mon avis* est la trace d’un ancrage situationnel (au sens quantitatif) du point de vue, donnant une vision personnelle instantanée, en réaction directe à un élément du co(n)texte.

Une correspondance en particulier est révélatrice du fonctionnement co(n)textuel de *à mon avis*, celle avec *argue*, absent par ailleurs des équivalences avec les autres syntagmes, et qui, tout en explicitant la prise en charge du locuteur, dénote un embrayage sur le co(n)texte¹² :

(18) *Pour apprécier Mozart, vous n’avez pas besoin de connaître l’allemand, pas plus que d’être français pour lire une partition de Berlioz. Vous devez connaître la musique : cette technique très spécialisée, qui s’acquiert au prix d’une laborieuse attention, n’a pas grand rapport avec des sujets comme l’histoire et la littérature, bien qu’à mon avis il faille connaître le contexte*

12. *Argue* : « to provide reasons for or against (something) clearly and in a proper order », *Longman Dictionary of Contemporary English online*.

et les traditions dans lesquels s'inscrit une oeuvre musicale pour pouvoir véritablement la comprendre et l'interpréter. (MD 2001, « Barenboïm brise le tabou Wagner »)

*You don't have to know German to appreciate Mozart, and you don't have to be French to read a score by Berlioz. You have to know music, which is a specialised technique acquired with care, quite apart from subjects like history or literature, **although I would argue that** the context and traditions of individual works of music have to be understood for purposes of true comprehension and interpretation. (MD 2001, "Better to know" – original en anglais)*

- (19) *À mon avis, c'est probablement suffisant pour miner la confiance de certains Canadiens à l'égard des organisations caritatives.*

I would argue this could be enough to damage the confidence some Canadians have in our charitable sector. (Canadian Hansard)

En (18), à *mon avis* / *I would argue* interviennent dans une subordonnée concessive qui nuance les propos du locuteur précédemment exprimés; *you don't have to... you have to ...* construisent des contraintes objectives, auxquelles est opposée une exception avec *although*: au moment où l'une de ces obligations est amendée (*although ... have to be...*), cette exception est construite comme un point de vue particulier de l'énonciateur par le biais de *argue* suivi de *that* et d'une autre modalité déontique (*have to*).

En (19), le contenu sur lequel porte à *mon avis* dénote une valuation subjective négative; *argue* laisse entrevoir une argumentation contextuelle qui a conduit à cette prise de position (à noter d'ailleurs l'emploi anaphorique de *c'est* en français et le déictique *this*, à rôle d'actualisation dans le discours de l'énonciateur d'une occurrence contextuelle).

La valeur argumentative de à *mon avis* est moins exploitée dans les autres équivalences qui se concentrent sur la construction du point de vue (*in my opinion, to my mind, to me, I find, we view that as*). Cependant, l'articulation du point de vue sur le contexte demeure, marquée par la relative de phrase en (20), *ce qui est troublant...*:

- (20) *J'ai écouté attentivement certains des discours prononcés aujourd'hui, et bien peu de députés ont abordé précisément l'essence de la motion, ce qui est troublant, à mon avis.*

I have been listening closely to some of the speeches today and that has been left out of many of the speeches, which I find very troubling. (Canadian Hansard)

En (21), à *mon avis* explicite l'opinion du locuteur rapporté, Yazid Sabeg, en tant que prise de position dans la situation particulière de communication. La valeur argumentative de à *mon avis* est exploitée textuellement car le syntagme sert à mettre en scène un débat fictif entre Yazid Sabeg et un locuteur précédemment cité, Bernard Cathelat. En anglais, *I think*, tout en explicitant l'engagement du locuteur rapporté, ne permet pas de placer,

fût-ce fictivement, cette position dans le cadre d'une confrontation d'opinions. Seul le récit journalistique, par la mise en scène des propos rapportés (*Not everyone agrees*, verbe introducteur, *argue*), suggère cette opposition.

(21) « *Les dix prochaines années, prédit Bernard Cathelat, sociologue, verront l'avènement du multicommunautarisme [...] Le grand danger pour la société française est l'implosion en microgroupes sociaux.* » *Le sujet prêté à controverse.*

« **À mon avis**, à long terme, la force de ce pays reposera sur son caractère multiculturel, profondément enraciné et uni autour d'un destin commun, » *rétorque Yazid Sabeg...* (MD, « La France plurielle »)

“The next 10 years,” predicts sociologist Bernard Cathelat, “will be a phase of multicomunitarianism [...] There is a big danger for French society: the implosion into social microgroups.” Not everyone agrees.

“**I think** the long-term strength of this country is going to lie in its polycultural character, deeply ingrained and united around a common destiny,” argues Yazid Sabeg... (MD, “Mixing Bowl”)

Ainsi il existe une dimension intersubjective dans l'emploi de *à mon avis* qui s'ajoute à sa dimension argumentative, toutes deux en lien avec le fonctionnement situationnel que mettent en valeur certaines correspondances en anglais.

5. POUR MOI – LA DIFFÉRENCIATION DES POINTS DE VUE

Pour X, détaché en tête de phrase ou placé en incise, présente la particularité de pouvoir donner lieu à deux interprétations, qui ont été décrites notamment par Cadiot (1991):

- une lecture « thématique », dans laquelle *pour* construit le nom ou le pronom régi comme « domaine référentiel pertinent » (glosable par « en ce qui concerne X »);
- une lecture « point de vue », instaurant une « discontinuité énonciative » et construisant X comme origine du point de vue, distincte de l'énonciateur-origine.

Alors que *selon* ou *d'après* introduisent explicitement la référence à une origine autre que l'énonciateur premier, *pour* ne fait que construire un « espace d'accueil » pour le contenu propositionnel, et son interprétation comme marqueur « thématique » ou marqueur de point de vue va dépendre étroitement du co-texte; cette notion de « domaine référentiel pertinent » est également celle que l'on va trouver dans les valeurs « destinataire » ou « bénéficiaire » exprimées par les compléments en *pour X*.

Des observations similaires peuvent être faites sur les syntagmes en *for X* en anglais, à la lumière des analyses menées dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives par Gilbert (1999, 2000) et Hamelin (2010): à partir de l'opération invariante qui caractérise la préposition *for*, à savoir le marquage d'un hiatus entre délimitation quantitative

(repérage situationnel) et délimitation qualitative (stabilisation notionnelle) de l'élément repéré, les emplois de *for X* en position initiale détachée sont analysés comme construisant un « espace de validité qualitatif » pour la relation prédicative qui tombe sous leur empan. Mais comme avec *pour X*, la frontière entre *for X* renvoyant à « in X's opinion » ou signifiant plutôt « as far as X is concerned » est floue, et c'est souvent la nature de la prédication repérée qui va permettre de trancher... et encore, pas toujours.

Dans les deux langues, les emplois à la première personne qui nous intéressent ne font que renforcer cette ambiguïté potentielle, dans la mesure où la dissociation des points de vue (entre *moi*-asserteur et *je*-origine énonciative) est d'ordre fictif, et a pour effet paradoxal, comme avec *selon moi* ou *d'après moi*, de renforcer la prise en charge explicite par l'énonciateur-asserteur origine.

Dans le seul exemple du corpus où *pour moi* se trouve correspondre à *for me*, l'anglais sélectionne en fait clairement l'interprétation « en ce qui me concerne » :

- (22) *À cette époque, M. Hernan Ortega, président de la Coordination des cordons industriels de Santiago – nouvelles organisations de base surgies en réaction à la grande grève patronale d'octobre 1972 –, milite au Parti socialiste. « Pour moi, dit-il, comme pour tous les Chiliens, l'Unité populaire signifie l'aspiration à une société distincte, plus démocratique, plus égalitaire, permettant aux travailleurs d'atteindre un développement plein et entier... » (MD 2003, F. Gaudichaud, « Chili, 11 septembre 1973 »)*

Hernan Ortega was then chairman of the united cordones industriales (elected workers' committees) of Santiago, grassroots organisations which sprang up as a reaction to the great white-collar strike of October 1972, and he was a Socialist party activist. He says: "**For me** as for all Chileans, Popular Unity meant hoping for a different society, more democratic and egalitarian, which would allow workers to develop fully..."

En revanche en (23), c'est la lecture « point de vue » qui s'impose :

- (23) *Catherine est restée perplexe. Pourquoi ne donne-t-on pas à manger à tout le monde ? Laurence a de nouveau posé des questions et la petite a fini par parler de l'affiche. Parce que c'était le plus important ou pour cacher autre chose ?*

Peut-être l'affiche était-elle la véritable explication, après tout. Pouvoir de l'image. « Les deux tiers du monde ont faim », et cette tête d'enfant, si belle, avec des yeux trop grands et la bouche fermée sur un terrible secret. Pour moi c'est un signe : le signe que se poursuit la lutte contre la faim. Catherine a vu un petit garçon de son âge, qui a faim. (S. De Beauvoir, Les belles images)
Catherine was still puzzled. Why wasn't everybody given enough to eat Laurence started asking questions again and in the end the child spoke about the poster. Because the poster was really important, or to hide something else?

Maybe after all the poster was the true explanation. The power of the image. “Two thirds of the world goes hungry,” and that child’s face, that beautiful face with its eyes too big and its mouth closed upon a terrible secret. **In my eyes** that poster is a sign – a sign that the struggle against hunger is going on. In Catherine’s it is a little boy of her own age who is hungry.

En effet, deux représentations subjectives de l’objet perçu (*l’affiche*) sont explicitement opposées : *Pour moi [l’affiche] est un signe* par opposition à : *Catherine a vu un petit garçon* ; ici *selon, d’après* ou *à mon avis* ne seraient pas impossibles, mais c’est *pour moi* qui, en effectuant un centrage sur la source du point de vue versus toute autre origine, permet le plus explicitement d’inscrire dans l’énoncé l’altérité des représentations. La traduction anglaise explicite de façon non-équivoque l’opposition des points de vue, en ayant recours au syntagme *in my eyes* (vs. *in Catherine’s*), dont l’origine est clairement ancrée dans la perception visuelle. Cependant, au vu des énoncés étudiés par Hamelin (2010) dans les corpus de langue anglaise, on pourrait s’attendre ici à trouver *to me*, en tant qu’il prend en compte l’altérité des représentations associées à la perception d’un même référent : *To me that poster is a sign... but to Catherine it is a little boy...*

L’on observe que les marqueurs de l’anglais ont tendance à éliminer l’ambiguïté, et à rendre saillante la lecture « point de vue », même lorsque celle-ci n’est pas parfaitement nette en français. C’est le cas dans les exemples où apparaît le syntagme *to me*, dans différents types de construction ayant en commun la visée de l’identification de la relation avec le point de vue repère – en (24), en complément de l’adjectif *clear*, en (25) avec le verbe *seem*, marquant explicitement l’orientation de la relation par rapport à une origine de perception :

(24) **Pour moi**, il est clair que, dans leur quête aveugle du pouvoir, les partis de l’opposition ont oublié d’écouter la population canadienne.

It is clear **to me** that in their blind pursuit of power, the opposition parties have forgotten about listening to Canadians. (*Canadian Hansard*)

(25) Je sais qu’il règne une certaine confusion chez les députés d’en face, mais, **pour moi**, il s’agit d’une réponse très simple et précise à une question très simple.

I know that may confuse members opposite, but **to me** it seems to be a fairly simple, precise and accurate answer to a very simple question. (*Canadian Hansard*)

Dans ces énoncés on retrouve le même type de structure : la relation repérée par rapport à *moi/me* prédique un état de fait, qui est d’une part asserté comme étant le cas, d’autre part repéré comme étant une représentation que le locuteur s’attribue à lui-même, « s’approprie », en se différenciant d’éventuelles autres positions. Le *pour moi / to me* détaché en tête construit bien une source assertive (source de point de vue qualitatif)

fictivement décrochée de l'énonciateur-origine¹³, tout en étant repérée par différenciation ou en rupture par rapport à d'autres sources potentielles.

Hamelin (2010), comparant les syntagmes en *for X* et *to X* en tant que marqueurs de point de vue, a montré que *to X*, tout en attribuant à *X* une représentation de la relation prédicative, prend en compte l'altérité sur les points de vue et envisage que cette représentation puisse être partagée, ou non, par d'autres sources ; ces autres sources peuvent être explicites, comme en (25), ou non, comme en (24), que l'on peut gloser comme : « pour moi en tout cas, les autres, je ne sais pas ». L'altérité des points de vue peut elle-même être explicitement marquée, comme en (25) avec le connecteur adversatif *mais/but*.

Cette conviction quant à la validité de l'assertion exprimée, s'affirmant contre d'éventuels autres points de vue possibles, exprimée typiquement par *pour moi* en français, peut rendre compte de l'autre grand type d'équivalent en anglais, à savoir l'assertion dépendant d'un prédicat de « croyance » avec sujet de première personne :

(26) *Pour moi, c'est une question de respect envers vous, les députés de la Chambre.*

I feel it is a matter of respect for all members of the House. (*Canadian Hansard*)

(27) *Pour moi personnellement, le respect du Parlement est de la plus haute importance.*

I as a member hold respect for Parliament in high importance. (*Canadian Hansard*)

(28) *Mais la séquence du génome est une découverte, pas une invention. Comme une montagne ou un torrent, c'est un objet naturel qui existait déjà – pas avant nous, certes, mais avant que nous nous rendions compte de sa présence. **Pour moi**, la Terre est un bien commun, et même si nous y érigeons des barrières, il est préférable qu'elle n'appartienne à personne. (MD, décembre 2002)*

The genome sequence is a discovery, not an invention. Like a mountain or a river, the genome is a natural phenomenon that existed, if not before us, then at least before we became aware of it. **I believe that** the Earth is part of the common good ; it is better off not owned by anyone, even though we may fence off small parts of it. (Original en anglais – J. Sulston, « Heritage of Humanity »)

De nouveau, la formulation anglaise est verbale, mais ici le choix du verbe est nettement différent de ce que l'on a observé plus haut : en face de *pour moi*, ce n'est pas *I think* que l'on rencontre, mais *I feel* ou *I hold* – évoquant une conviction intime, profondément ancrée, par le statut de verbe « psychologique » du premier, le caractère « solennel » du second – ou encore, comme en (28), *I believe* qui, comme l'a montré Doro-Mégy (2008,

13. Repérage « étoile » $S_1 * S_0$, où l'on a à la fois identification et rupture (altérité) entre l'énonciateur origine et l'asserteur.

p. 61), marque une altérité qualitative, un engagement subjectif s'approchant de l'assertion, l'adhésion à une valeur, une croyance¹⁴.

On retrouve, dans les équivalents des énoncés en *pour moi*, la tendance de l'anglais à expliciter l'assertion, à faire coïncider la source assertive avec le terme de départ de la relation prédicative construisant le point de vue, et à subordonner à celui-ci le contenu propositionnel faisant l'objet du jugement ; mais avec toute la prudence à laquelle incite la petite taille de notre corpus, il semble que ce soit moins fréquent face à *pour moi* que dans le cas des trois autres marqueurs. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que *pour moi* construit un simple « espace de validité qualitatif » susceptible d'être identifié au point de vue subjectif du locuteur, tandis que *selon moi* et *d'après moi* posent (quoique fictivement, avec la première personne) une source assertive / énonciative distincte par rapport à laquelle l'assertion est repérée sur le mode du discours ou de la pensée représentée, voire rapportée.

QUELQUES INTERROGATIONS EN GUISE DE CONCLUSION

La modeste étude menée dans le présent article pose, comme bien des travaux conduits dans une perspective contrastive, la question de la « fiabilité » d'un corpus traduit pour arriver à des conclusions non biaisées sur le fonctionnement des marqueurs et leur usage effectif dans chacune des langues. En effet, on rencontre avec une grande fréquence en anglais, notamment dans différents registres de l'oral, l'énoncé *I think* utilisé de manière incidente, en incise détachée ; une rapide recherche dans le *British National Corpus* en fait ressortir plus d'un millier d'occurrences, issues des différents genres de la partie orale du corpus, du type :

(29) *...denied a large number of Scots the opportunity to have some sort of Scottish Parliament based here, and we probably wouldn't, I think, be debating this subject today, if in fact we'd got that eleven years ago.*

On peut alors se demander pourquoi, dans un corpus traduit, ce type d'occurrence est si souvent effacé en français, comme dans l'exemple suivant :

(30) *This blind deference to authority past or present, pure or sullied, is seen in the respectful, even abject, forms of address used by commentators [...] Behind that behaviour is, I think, the US belief in pragmatism as the right philosophy to deal with reality –pragmatism that is anti-metaphysical, anti-historical*

14. « [*believe*] marque l'adhésion et la conviction d'un sujet S par rapport à un objet de croyance X [...] Il renvoie à l'intime conviction de S qui garantit la validabilité de X. Le sujet pose l'existence de l'objet de croyance comme non-contestable uniquement de son point de vue. Il s'agit d'un état qui s'impose à soi », (DORO-MÉGY, 2008, p. 61).

and, curiously, anti-philosophical. (MD mars 2003, original en anglais – Edward Said, « The Alternative United States »)

Cette sorte d'acceptation aveugle de l'autorité, passée ou présente, immaculée ou souillée, se présente sous des formes différentes, depuis l'interpellation, respectueuse et même obséquieuse, par les commentateurs et les experts [...] Derrière, Ø il y a la croyance dans le pragmatisme comme système philosophique destiné à gérer le réel ; un pragmatisme qui est antimétaphysique, antihistorique et même curieusement antiphilosophique.

À l'inverse, on peut s'étonner du fait que, dans le corpus que nous avons réuni sur *selon moi, d'après moi, à mon avis et pour moi*, nous n'ayons pas trouvé un seul équivalent sous forme d'un *I think* en incise. À l'évidence, la question demande à être explorée, avec un corpus à la fois de textes traduits et d'originaux comparables, de taille beaucoup plus importante, pour tester la validité des premières hypothèses que nous avons proposées ici.

BIBLIOGRAPHIE

Sources du corpus

PLECI (Poitiers-Louvain Échange de Corpus Informatisés), essentiellement la partie « Presse » (une partie des articles est accessible sur <http://cabal.rezo.net>)
 MD: *Monde Diplomatique* (articles issus de PLECI ou du CD-ROM 1997-2004)
Canadian Hansard, à partir de la base de données TransSearch (<http://www.tsrali.com>)
 BNC: *British National Corpus* (consulté sur <http://corpus.byu.edu/bnc>)

Dictionnaires

Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1996.
Longman Dictionary of Contemporary English online, <http://www.ldoceonline.com>
Trésor de la langue française informatisé, <http://www.cnrtl.fr>

Références théoriques

BORILLO, Andrée, 2004, « Les “adverbes d'opinion forte” *selon moi, à mes yeux, à mon avis...* : point de vue subjectif et effet d'atténuation », *Langue française*, n° 142, 4, p. 31-40.
 CADIOT, Pierre, 1991, *De la grammaire à la cognition : la préposition POUR*, Paris, Éditions du CNRS.
 CHAROLLES, Michel, 1987, « Spécificité et portée des prises en charge en “selon A” », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, n° 77, p. 243-269.

- COLTIER, Danielle & DENDALE, Patrick, 2004a, « Discours rapporté et évidentialité : comparaison du conditionnel et des constructions en *selon X* », in J. M. LÓPEZ-MUÑOZ, S. MARNETTE & L. ROSIER (éd.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 587-597.
- COLTIER, Danielle & DENDALE, Patrick, 2004b, « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi* et *à mon avis* », *Langue française*, n° 142, p. 41-57.
- DE MATTIA, Monique, 2000, *Le discours indirect en anglais contemporain. Approche énonciative*, Aix, Publications de l'université de Provence.
- DORO-MÉGY, Françoise, 2002, « *Think, believe, croire, penser* et la construction de l'altérité », in *Linguistique contrastive et traduction*, T. 6, Gap, Ophrys, p. 185-212.
- DORO-MÉGY, Françoise, 2008, *Étude croisée de think, believe, croire et penser*, numéro spécial de *Linguistique contrastive et traduction*, Gap, Ophrys.
- GILBERT, Éric, 1999, « De quelques emplois de *for* », in A. DESCHAMPS & J. GUILLEMIN-FLESCHER (éd.) *Les opérations de détermination. Quantification/Qualification*, Gap, Ophrys, collection HDL, p. 101-117.
- GILBERT, Éric, 2000, « *For* et la construction des espaces référentiels », *Syntaxe et Sémantique*, vol. 1, *Connecteurs et marqueurs de connexion*, Presses Universitaires de Caen, 133-156.
- GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline, 1984, « Traduire l'inattestable », *Cahiers Charles V*, n° 6, *Le statut modal de l'énoncé*, université Paris 7, p. 127-146.
- HAMELIN, Lise, 2010, *Tentative de représentation de quelques prépositions de l'anglais moderne : le cas de *to**, thèse de doctorat, université de Caen.
- MOLINIER, Christian, 2009, « Les adverbes d'énonciation : comment les définir et les sous-classifier ? », *Langue française* n° 161, p. 9-21.
- PONCHARAL, Bruno, 2003, « Approche énonciative de l'opposition *that/Ø* dans les complétives de discours indirect », in A. CELLE et S. GRESSET (éd.) *La subordination en anglais. Une approche énonciative*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 89-109.
- SCHREPFER-ANDRÉ, Géraldine, 2004, « [*Selon X*, p] versus [*X dit / pense que P*] : Information référencée versus discours rapporté », in J. M. LÓPEZ-MUÑOZ, S. MARNETTE & L. ROSIER (éd.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 577-586.
- SIMONIN, Jenny, 1984, « De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative », *DRLAV*, n° 30, *La Ronde des sujets*, université Paris 8, p. 55-62.